

## Formation Professionnelle « Prévenir et traiter les pathologies liées à l'humidité »

**Public visé** : Architectes, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Artisans, Economistes

**Pré-requis** : Aucun

### **Objectifs :**

- Savoir analyser les désordres pathologiques liés à l'humidité
- Proposer des solutions pour remédier aux désordres constatés
- Prévenir l'apparition des pathologies dans le cadre d'une construction neuve ou d'un projet de rénovation

### **Programme :**

#### **1. Quelles sont les pathologies liées à l'humidité et les causes de leur apparition**

- 1.1 Les sinistres et pathologies que l'on peut rencontrer dans le bâtiment
- 1.2 Analyser les désordres liés à l'humidité et identifier les causes associées
- 1.3 Le phénomène de condensation (point de rosée): causes et conséquences

#### **2. Comment prévenir l'apparition de pathologies liées à l'humidité dans les projets de construction?**

- 2.1 Choix des matériaux et points de vigilance dans leur mise en œuvre
- 2.2 Cas particulier des toitures plates (toiture chaude/toiture froide)
- 2.3 Les outils permettant d'évaluer le risque de condensation
- 2.4 Etude de cas

#### **3. En rénovation : comment traiter les désordres et quelles sont les erreurs à éviter?**

- 3.1 Identifier et traiter les problèmes d'humidité existants
- 3.2 Comprendre le comportement du bâtiment et particulièrement du bâtiment ancien
- 3.3 L'impact de l'isolation sur les transferts d'humidité (isolation extérieure et isolation intérieure) et les solutions pour ne pas générer de pathologies
- 3.4 Le rôle de la ventilation et les solutions dans la rénovation
- 3.5 Etude de cas

### **Moyens pédagogiques :**

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, photos
- Etudes de cas concrets

### **Moyens d'évaluation :**

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leurs connaissances sous la forme de QCM en fin de formation.

### **Moyens Techniques :**

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

### **Formateur :**

Martial CHEVALIER : certifié CEPH A, expérimenté en conception et AMO de bâtiments passifs.

### **Informations pratiques :**

Lieu \*: CAUE du Finistère , 2 rue Théodore Le Hars - Quimper

Dates/Durée : 11 et 12 avril 2024 (de 9H à 17H30) - 14 h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC

\* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.